

la Beauce. Il paraîtrait que c'est l'ouvrage d'une folle. En attendant, nous aimons autant croire que le rapport est l'œuvre d'un fou dont la folie est d'enfiler des mots.

Le gouvernement Laurier-Tarte va-t-il faire quelques efforts pour rapatrier les pauvres gens qui ont été entraînés vers le Yukon par les instances des ministres ? Ce ne serait pas seulement un acte de charité ; mais un devoir de justice et d'humanité.

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux de rédaction, de traduction ou d'impression, lithographiques ou typographiques, peuvent s'adresser au directeur du RÉVEIL. Boîte 2184, B. P., Montréal

La Presse, qui était muette pendant la dernière campagne plébiscitaire, maintenant réclame pour les sociétés ouvrières le droit au plébiscite.

Elle prétend que les sociétés ouvrières sont aussi dignes des égards du gouvernement que les sociétés prohibitionnistes.

Qui lui dira qu'elle a tort ? Les grands administrateurs du parti libéral ont eu "un moment" de faiblesse dont il se rappelleront longtemps.

La Presse résume ainsi le débat dans les journaux au sujet du plébiscite :

Tous les jours, depuis le vote du plébiscite, le Soleil et les journaux ministériels de la province de Québec, enterrent la question de la prohibition.

S'il n'en tenait qu'à eux, il est bien certain qu'il n'y aurait plus qu'à jeter une dernière pelletée de terre sur ce projet de réforme de nos mœurs. Mais la question est encore vivante. D'abord la majorité des prohibitionnistes est plus considérable qu'on ne pensait, elle s'élève peut-être à 40,000 ; ensuite, les prohibitionnistes, loin d'être découragés, paraissent tout à fait décidés d'exiger que le résultat, étant affirmatif, ait sa conséquence logique.

Le Globe, de Toronto, ne se fait pas d'illusions, pas plus que le Globe de St-Jean, N. B., tous deux grands organes du gouvernement. Le Globe de Toronto admet que le vote, s'il n'a pas répondu tout à fait à l'attente des prohibitionnistes, est du moins de nature à leur donner espoir. Le Globe de St-Jean regarde la situation comme assez sérieuse, pour conseiller aux prohibitionnistes de ne rien précipiter et de donner au gouvernement le temps de débrouiller le nouveau problème.

En dépit des cris de mort du Soleil, l'éléphant de la prohibition est encore vivant, bien vivant, et restera une des attractions du cirque politique.

"Le résultat dit l'Événement, est sans doute de nature à désapointer fortement le Soleil et ses chefs d'Ottawa, mais il faut l'accepter tel qu'il est, et le Soleil a bien tort d'induire ses lecteurs en erreur."

RIEURE.

Du Progrès de Valleyfield :

"Quelques libéraux de St-Anicet, se plaignent de la distribution du patronage politique dans cette paroisse. Sur quatre sous-officiers rapporteurs nommés pour la votation sur le plébiscite trois sont des conservateurs. Il n'y a rien de surprenant à cela, lorsque l'on sait que l'officier rapporteur est lui-même un conservateur. Ces messieurs savent s'entendre pour se passer le gâteau, sous le nez des libéraux."

Et qui avait fait nommer un conservateur comme officier-rapporteur ?

N'est-ce pas M. Tarte, candidat défait dans le comté de Beauharnois ?

PRODUIT BON EFFET

Plus d'enroulement, plus d'extinction de voix avec le BAUME RHUMAL.